

Comme l'Union de villes suisses, Sortir du nucléaire rejette le contre-projet à Stop Blackout

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 3 AVRIL 2025

Le Conseil fédéral, les chambres fédérales (2011), puis une votation populaire (2017) ont inscrit la décision d'engager la Suisse dans la sortie du nucléaire. Aucune des raisons qui ont motivé cette décision n'ont changé. Ce qui a changé, c'est l'arrivée de M. Rösti au Conseil fédéral, en charge de l'énergie. Un Conseiller fédéral représentant une idéologie néoconservatrice, défaitiste, qui va à l'encontre des intérêts et de l'identité du pays.

Comme l'Union des Villes suisses, Sortir du nucléaire appelle les autorités fédérales à rejeter autant le contre-projet que l'initiative Stop Blackout. Lire la prise de position plus bas.

Réponse à la consultation fédérale sur le contre-projet indirect (modification de la loi sur l'énergie nucléaire) à l'initiative populaire «De l'électricité pour tous en tout temps - Stop au blackout»

Monsieur le Conseiller fédéral,

Mesdames et Messieurs,

Nous remercions de nous donner l'occasion de prendre position sur le contre-projet indirect (modification de la loi sur l'énergie nucléaire) à l'initiative populaire "Du courant pour tous, tout le temps (blackout)".

Sortir du nucléaire Suisse romande représente 1300 membres habitant les six cantons romands, déterminés à voir la Suisse libérée du péril nucléaire grâce à la maîtrise de sa consommation d'électricité et au développement de sa production de courant d'origine renouvelable.

L'association Sortir du nucléaire Suisse romande rejette le contre-projet à l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps - Stop au blackout » pour les raisons développées ici.

D'abord sur un plan général : Le contenu tant de l'initiative que du contre-projet sont substantiellement identiques : rejeter la volonté populaire de sortir du nucléaire par la fermeture graduelle des réacteurs nucléaires historiques encore en fonction en Suisse, sans les remplacer par de nouveaux. C'est pourquoi les raisons qui ont poussé les autorités fédérales à rejeter l'initiative Stop Blackout doivent s'appliquer tout autant au contre-projet. Voici des raisons plus spécifiques de rejeter ce contre-projet :

1. Protéger la Suisse du plus grand des aléas auquel elle est confrontée. Les raisons qui ont poussé le Conseil fédéral, le Parlement fédéral (en 2011) puis l'électorat (21 mai 2017) par 58% des voix et 22 cantons sur 26 à sortir du nucléaire sont inchangées. La raison principale étant de protéger le pays contre le risque d'une catastrophe nucléaire, toujours possible, au cœur du plateau suisse, impactant le pays et selon le régime des vents les jours suivant la catastrophe, nos voisins aussi. Les centrales nucléaires qui seraient autorisées en Suisse si le contre-projet venait à être avalisé et passait les étapes démocratiques à venir, ne seraient pas fondamentalement différentes que celles existant aujourd'hui.

Or, des accidents décrits comme étant « impossibles » ont bel et bien eu lieu. Ils disent la vulnérabilité de ces installations qui sont celles sur le marché aujourd'hui : Tchernobyl, un million de morts¹; Fukushima, 130'000 évacués. Les modélisations de l'Institut Biosphère et de l'Université de Genève démontrent l'exposition extrême de notre petit territoire face à l'accident majeur². L'Office fédéral de protection de la population estime à 100'000 le nombre de personnes irradiées et à 4'200 milliards de francs suisses (rapport *Katanos*) le coût d'un accident, sans mentionner la contamination et la perte de terres agricoles. À elle seule, l'extrême gravité d'un accident en Suisse et dans les pays limitrophes, justifie la sortie du nucléaire.

- **2. Limiter le volume des déchets radioactifs à stocker.** La Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (NAGRA) a rendu au Conseil fédéral un projet de stockage en couche géologique profonde pour accueillir les déchets radioactifs générés depuis le début de l'ère atomique en Suisse. Le dépôt a été dimensionné pour la production de déchets des centrales existantes et pas pour des réacteurs supplémentaires. Aussi, la période de toxicité des déchets radioactifs s'étale pour certains d'entre eux sur des centaines de milliers d'années, ce qui constitue une transmission de la charge de gestion du danger à un nombre inestimable de générations à venir. Des géologues de renommée fédérale alertent que le projet de dépôt à 500 m en sous-sol ne garantit pas la sécurité d'un confinement durable des déchets radioactifs³. Ces deux raisons à elles seules devraient pousser le Conseil fédéral à refuser ce contre-projet.
- **3.** Maintenir les engagements énergétiques de la Confédération. La Confédération a signé l'Accord de Paris sur le climat et a pris la décision de ne plus construire de réacteurs nucléaires. Ce double défi est à la hauteur de ceux remportés par nos ancêtres ayant construit le réseau le plus complexe et le plus dense de chemin de fer, les barrages hydrauliques et les stations de pompage & turbinage les plus impressionnants. A l'époque, les capacités du pays en termes de savoir-faire technique et de capital financier à disposition étaient moins favorables. Aujourd'hui, permettre la construction de nouveaux

¹ Alexey Yablokov, Vassili Nesterenko et Alexey Nesterenko, « Chernobyl : Consequences of the catastrophe for people and the environment », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 1181, Wiley-Blackwell, avril 2010, 330 pages.

² https://www.institutbiosphere.ch/eunupri_2019.html

³ https://www.nuclearwaste.info/blog/?lang=fr

réacteurs nucléaires équivaudrait à baisser les bras devant la difficulté rencontrée. Ceci alors que le pays dispose du capital humain, technique et financier pour remporter le défi. Le contre-projet donnerait un signal négatif à tous les centres de décision : politique, économique et des ménages, qui sont engagés à maîtriser la consommation et développer la production d'électricité d'origine renouvelable et locale. Autoriser à nouveau le développement du nucléaire équivaudrait à poser un oreiller de paresse et renoncer ainsi à l'objectif de souveraineté énergétique. En effet, la Suisse ne sait pas construire de réacteur, doit importer l'uranium enrichi à 60% en Russie qui détient la plus grande capacité mondiale d'enrichissement du minerai venu lui-même du Kazakhstan et du Niger notamment. Cela équivaudrait à prolonger de manière involontaire mais effective le financement suisse de la guerre de Poutine en Ukraine.

4. Protéger les finances fédérales du fiasco de la filière EPR. Le réacteur européen EPR est l'option par défaut choisie par les pays d'Europe occidentale qui développent encore le nucléaire (Finlande, France, Royaume-Uni). Les investisseurs privés ne sont pas intéressés par la filière nucléaire et les compagnies d'assurance n'entrent pas en matière pour couvrir le risque d'accident. L'EPR de Flamanville (F) a été subventionné pour 3,3 milliards d'euros en 2006, or le coût s'élève aujourd'hui à 23.7 milliards d'euros (Cour des comptes, 2025⁴). En Finlande, le chantier d'EPR a pris 12 ans de retard sur sa mise en fonction et son coût est passé de 3 à 8,84 milliards de Fr. Le coût de la main d'œuvre en Suisse renchérirait fortement ces sommes, pour une technologie importée à 100%. Investir la même somme dans les renouvelables mobilisera beaucoup plus d'entreprises et de savoir-faire existant en Suisse. Autre surcoût financier que ce contre-projet induirait sur les finances fédérales : le coût du stockage profond des déchets radioactifs ne cesse d'augmenter. On l'estime aujourd'hui à 25 milliards de francs. Le dépôt planifié n'est pas dimensionné pour accueillir les déchets provenant d'un nouveau réacteur.

5. La Suisse est capable d'effectuer le tournant énergétique sans nucléaire. La chasse aux gaspillages d'électricité, de la production à la consommation finale en passant par l'acheminement et la transformation recèle un potentiel de 40% d'économies selon les Services Industriels de Genève⁵. Réduire la consommation c'est réduire le nombre d'installations renouvelables (solaire, éolien, hydraulique) à construire pour répondre à la demande. Actuellement le nucléaire c'est 35% du mix électrique suisse (20% de sa consommation), alors que le 65% restant est hydraulique, solaire, éolien et thermique. En été, la Suisse remonte l'eau dans ses barrages avec son électricité excédentaire, pour ensuite générer de l'électricité en hiver. La nouvelle loi sur l'électricité votée en juin 2024 et très largement acceptée par l'électorat et les cantons prévoit d'augmenter les capacités de stockage de 16 barrages alpins. La Suisse est bien positionnée pour tenir ses engagements, la population l'affirme votation après votation.

Nous attendons des autorités fédérales de ne pas placer l'action de la Confédération en dessous des accomplissements réalisés pas nos ancêtres. Il est temps de faire preuve de cohérence et de courage.

⁴ https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-01/20250114-La-filiere-EPR%20-une-dynamique-nouvelle-des-risques-persistants 0.pdf

⁵ https://www.letemps.ch/suisse/geneve/christian-brunier-patron-sig-geneve-faire-denormes-economies-delectricite

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre contribution.

Pour l'association Sortir du nucléaire :

Philippe de ROUGEMONT, secrétaire général. 076 693 62 93

Ilias PANCHARD, Président

Christian van SINGER, physicien EPFL, membre du comité

Association Sortir du nucléaire <u>www.sortirdunucleaire.ch</u>

Siège : Chemin de la Milice N°2 1228 Plan-les-Ouates (GE)
Association reconnue d'utilité publique
Membre de :
Alliance suisse Sortons du nucléaire
Alliance climatique Suisse
Réseau francophone Sortir du Nucléaire
Partenaire officiel de la campagne ICAN